

NOUVELLE ANNÉE - GRANDS DÉFIS - GRANDES VISIONS

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Votation du 13 février 2011	9
Initiative des villes: Politique sociale	10
Le Plan directeur des Ecoles de la Ville de Fribourg	11
Rentrée scolaire 2011/2012	12
Cardinal: davantage de temps pour les négociations de vente	13
Louis Vonlanthen	15
Typografie in Stein	17
A la Bibliothèque / In der Bibliothek	18
Mémento	19 20

En cette fin janvier, il est encore temps de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2011.

Pour la ville de Fribourg, cette année sera jalonnée d'événements importants. On peut retenir les élections communales, bien sûr, mais aussi les décisions d'engagements financiers pour les nouvelles infrastructures scolaires, la poursuite des travaux du pont de la Poya et la préparation de ses nécessaires mesures d'accompagnements, les discussions pour le projet de fusion des communes du Grand Fribourg et finalement, en décembre, l'inauguration de l'*Equilibre*, votre salle de spectacle.

Ces grands défis doivent être appréhendés dans une véritable vision d'avenir, avec la perspective d'un Grand Fribourg bien situé dans une Suisse en forte mutation. Imagi-

ner, concevoir, visualiser et construire notre ville en portant notre regard vers les 20, 30 ou 50 prochaines années, ce grand défi est aussi le vôtre, participez-y!

Nous pouvons y arriver en respectant le passé, en assumant le présent et en préparant ce futur, qui est déjà presque là.

Durant les cinq dernières années, nous avons redressé la situation financière de notre ville sans augmentation d'impôts. La dette a considérablement diminué; la répartition des charges entre communes est faite de manière plus équitable; la gestion régionale de divers services a été mise en place.

Ces améliorations concrètes doivent tout naturellement nous amener à une grande fusion, qui augmentera nos possibilités d'entreprendre et qui garantira le financement de services publics mieux

développés et encore plus performants.

Une fusion de communes se prépare, se façonne, se négocie dans le respect de chaque partenaire. Pour garantir sa réussite, des concessions sont indispensables de la part de tous. Si seule une vision financière à court terme l'emporte et devient l'unique enjeu de la démarche, les chances du «vivre ensemble» disparaissent rapidement. Le repli sur soi et l'isolement ne sont pas des solutions. Dans une véritable mise en commun de nos forces, tout en reconnaissant nos faiblesses, nous aurons beaucoup plus d'énergie pour construire le Fribourg de demain, capitale de notre canton.

Madeleine Genoud Page

CONCOURS

«La peinture fribourgeoise
à l'aube de la modernité»

A l'instar de son ami Marcel Duchamp, le peintre Jean Crotti (1878-1958) a adhéré à un mouvement culturel, initié à Zurich en 1916, qui s'exprimait par un rejet des formes d'expressions traditionnelles. Comment se nomme ce mouvement culturel?

Réponse jusqu'au 19 février 2011 à
«Concours 1700», Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg,
ou à concours1700@ville-fr.ch

271 5/10



WETTBEWERB

«Die Freiburger Malerei
zu Beginn der Moderne»

Nach dem Beispiel seines Freundes Marcel Duchamp trat der Maler Jean Crotti (1878-1958) einer 1916 in Zürich gegründeten kulturellen Bewegung bei, die sich durch die Ablehnung der traditionellen Ausdrucksformen auszeichnete. Wie heisst diese kulturelle Bewegung?

Antwort bis 19. Februar 2011 an
«Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus,
1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M. Laurent Liaudat, avec effet immédiat, et proclamé élu M. Marc-David Henninger, suppléant de la liste du PS;
- a répondu à la procédure de consultation relative à l'avant-projet de règlement sur les eaux;
- a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, lors de la prochaine consultation populaire du 13 février 2011;
- a pris acte de l'achat par la Commission culturelle d'œuvres de Guillaume Dénervaud, Odile Gauthier et André Sugnaux;
- a entériné le choix du jury et confirmé le séjour de M. Alain Monod à l'atelier de Varanasi en Inde, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011;
- a décidé la poursuite en 2011 du projet *Midnight sport et culture Fribourg*;
- a octroyé deux subventions de Fr. 2000.– pour le *Jardin Magique* 2010 et le projet multimédia du Musée de la Casa Suiza de Nova Friburgo;
- a fixé au 1^{er} janvier 2011 la date d'entrée en vigueur de la modification de l'article 10 du règlement concernant la gestion des déchets et du nouveau règlement de service contre l'incendie;
- a fixé l'entrée en vigueur du plan de mobilité de l'administration communale au 1^{er} juillet 2011;
- a pris acte du programme d'instruction 2011 du Bataillon des sapeurs-pompiers;
- a pris acte du retrait du recours d'une entreprise privée contre la résiliation d'un contrat de ramassage des déchets de la Commune de Villars-sur-Glâne;
- a décidé de valoriser le biogaz de la station d'épuration des eaux, par le biais d'un partenariat avec Frigaz S.A.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Laurent Liaudat aus dem Generalrat mit sofortiger Wirkung zur Kenntnis und erklärt Marc-David Henninger, Nachfolgenden auf der SP-Liste, als gewählt;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für den Entwurf des Gewässerreglements;
- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 13. Februar 2011 eingereicht wurden;
- nimmt den Ankauf von Werken von Guillaume Dénervaud, Odile Gauthier und André Sugnaux durch die Kulturkommission zur Kenntnis;
- billigt die Wahl der Jury und bestätigt den Aufenthalt von Alain Monod im Atelier in Varanasi (Indien) vom 1. Juli bis zum 31. Dezember 2011;
- beschliesst die Fortsetzung des Projekts *Midnight Sport und Kultur Freiburg* im Jahr 2011;
- gewährt zwei Subventionen von je Fr. 2000.– für den *Zaubergarten* 2010 und das Multimediaprojekt des Museums der Casa Suiza in Nova Friburgo;
- setzt das Datum des Inkrafttretens der Änderung von Artikel 10 des Reglements über die Abfallbewirtschaftung und des neuen Dienstreglements für die Feuerwehr auf den 1. Januar 2011 fest;
- setzt das Inkrafttreten des Mobilitätsplans der Gemeindeverwaltung auf den 1. Juli 2011 fest;
- nimmt das Instruktionsprogramm 2011 des Feuerwehrbataillons 2011 zur Kenntnis;
- nimmt den Rückzug des Rekurses einer Privatfirma gegen die Kündigung eines Kehrrichtabfuhrvertrags der Gemeinde Villars-sur-Glâne zur Kenntnis;
- beschliesst die Valorisierung von Biogas der Abwasserreinigungsanlage mittels einer Partnerschaft mit Frigaz AG.



Le Bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2010, la population légale de la ville était de 35 154 habitants, en augmentation de 2 personnes par rapport à la fin novembre 2010 (35 152). Sur ce nombre, 23 267 personnes étaient d'origine suisse (+36), 11 887 d'origine étrangère (–34). La population en séjour était, au 31 décembre 2010, de 24 17 (+95). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin décembre 2010, de 37 571 (37 474).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2010, la ville de Fribourg comptait 1623 demandeurs d'emploi (+102), pour un taux de 8,8% (+0,5%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton) recense, à fin décembre 2010, 929 chômeurs reconnus en ville de Fribourg (106), soit 5,1% de la population active.

Budget 2011

CONSEIL GÉNÉRAL

L'examen du budget de fonctionnement et des investissements 2011 de la Ville de Fribourg et des Services industriels a constitué l'essentiel des débats des séances des 20 et 21 décembre 2010 du Conseil général. Les avis émis étaient divergents et parfois diamétralement opposés, comme en témoigne la discussion générale.

Le meilleur budget depuis 2003

Pour M^{me} M. Genoud Page, directrice des Finances, «*le budget de fonctionnement 2011 de la Commune est le meilleur depuis 2003. Jusqu'à la décision du Grand Conseil de diminuer le barème des impôts au début du mois de novembre, il était même positif de plus de 2 millions de francs. Depuis, l'excédent de charges atteint le même montant. La persévérance, la continuité, la persuasion et la rigueur ont permis la mise en place de la nouvelle péréquation intercommunale, qui diminue de 3,1 millions de francs les charges brutes.*

M^{me} Genoud Page de souligner aussi la bonne gestion de la masse salariale, qui n'est en progression que de 1,27 %, y compris l'indexation de 0,3 %. Le cadre défini par le Conseil communal pour la maîtrise des investissements, ainsi que la politique de renouvellement des emprunts ont conduit à une réduction de la dette de plus de 50 millions de francs. Depuis l'an 2000, la charge d'intérêts a été réduite de près de la moitié. Pour 2011, cette diminution est estimée à 800 000 francs.

Ce sont de bons résultats, mais il y a de nouvelles dépenses liées répercutées par l'Etat sur les communes pour un total de 19,1 millions de francs, dont 2,5 millions pour la seule Ville de Fribourg. Pour celle-ci, l'effet positif de la nouvelle péré-



quation est ainsi réduit à 0,6 million de francs.

«*Nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre, alors même que nous avons impérativement besoin de nouvelles salles de classe et d'une nouvelle halle de sport.*

«Incapacité du Conseil communal»

Réplique de M. S. Peiry (UDC): «*Malgré la nouvelle péréquation financière et la progression de plus de 3 millions de francs de recettes fiscales, le Conseil communal n'est toujours pas capable de présenter un budget équilibré. Si les recettes fiscales augmentent, c'est que les impôts ont diminué. Cela peut paraître paradoxal, mais cette affirmation a été maintes fois démontrée en Suisse. C'est à tort que le Conseil communal considère que les effets bénéfiques de la nouvelle péréquation sont mangés par la hausse des charges liées, car il oublie un peu vite les charges qui ont été cantonalisées. Si on fait abstraction des effets bénéfiques de la nouvelle péréquation et de la progression des recettes fiscales, on obtient un déficit de 8,5 millions de francs, soit le plus mauvais budget de la décennie. Un renvoi s'impose.*

Moins catégorique, le libéral-radical G. Gaillard remarque que le budget est à la limite de l'accepta-

bilité. «*S'il est vrai que le budget de 2011 est moins mauvais que le précédent, moins mauvais ne veut pas encore dire bon. Grâce à la nouvelle péréquation, grâce à l'impact moindre que redouté de la crise économique, on aurait pu espérer un budget équilibré.*

Déception

«*En apparence, ajoute M. S. Rück (PDC), il s'agit du meilleur budget de la législature. Il est permis d'espérer que les comptes soient encore plus favorables. Malgré tout, l'objectif de l'équilibre budgétaire annoncé en début de législature n'est pas atteint, alors que l'environnement économique est favorable. L'économie suisse et l'économie fribourgeoise ont passé la crise certes avec quelques bleus, l'une ou l'autre bosse et une grosse cannette de bière fracassée, mais les affaires marchent, nos contribuables physiques travaillent et paient leurs impôts. Le groupe démocrate-chrétien est quelque peu découragé et aussi déçu que nous ne sortions pas des intempéries. Quand en sortirons-nous, si ce n'est pas aujourd'hui?*

Un bilan globalement positif

Quant à M^{me} K. Karlen Moussa (PS), elle remarque que le groupe socialiste éprouve la déception d'être privé de la satisfaction de saluer un budget équilibré. «*Il s'en est fallu de peu, de juste un peu de retenue de la part du Grand Conseil,*

lorsqu'il a décidé de baisser les impôts en novembre. L'excédent des charges est passé de 3,44 % du total des produits en 2010 à 1,19 %. Cette évolution est positive. Il est heureux que les effets de la nouvelle péréquation se fassent enfin sentir. Ce budget est la preuve de la volonté du Conseil communal de faire des économies (maîtrise de la masse salariale et de la charge de la dette). Le Conseil communal a parcouru une bonne part du chemin vers le redressement des finances communales.

Les Verts, par la voix de M^{me} M.-T. Escolar Mettraux, acceptent, sans état d'âme particulier, le budget 2011, mais constatent qu'une hausse des impôts communaux devra être discutée dans un proche avenir, si les moyens continuent à manquer pour des investissements essentiels.

«*Malgré les aléas des décisions du Grand Conseil, le budget est, pour le chrétien-social M. Page, le meilleur ou, si on le veut, le moins mauvais depuis 2003, c'est dire que les efforts accomplis portent du fruit et que le bilan de la législature est globalement positif. La marge de manœuvre demeure étroite, à moins de couper dans les services.*

Après le rejet, par 60 voix contre 9, de la demande de renvoi UDC, le budget fut adopté par 52 voix contre 8 et 6 abstentions. Après acceptation d'un amendement de la Commission financière demandant la suppression d'un crédit de 100 000 francs pour la poursuite de l'audit externe de l'administration, le budget de fonctionnement de la Commune se présente comme suit:

Total des produits	Fr. 214 545 185.00
Total des charges	Fr. 216 722 728.00
Excédent des charges	Fr. 2 177 543.00

Réduction des primes dès le 1^{er} janvier 2011

Assurance-maladie

Qui a droit à une réduction des primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 38 500.–	Fr. 55 400.–
1 enfant à charge	Fr. 57 400.–	Fr. 66 900.–
2 enfants à charge	Fr. 68 900.–	Fr. 78 400.–
3 enfants à charge	Fr. 80 400.–	Fr. 89 900.–
4 enfants à charge	Fr. 91 900.–	Fr. 101 400.–
5 enfants à charge	Fr. 103 400.–	Fr. 112 900.–
6 enfants à charge	Fr. 114 900.–	Fr. 124 400.–

Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMa est donné par le revenu annuel net de la taxation de la dernière période fiscale (code 4.91 de l'avis de taxation), auquel sont ajoutés:

- pour le contribuable salarié ou retraité:
 - les primes et cotisations d'assurance (codes 4.11 à 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)
- pour le contribuable indépendant:
 - les primes caisse-maladie et accidents (code 4.11)
 - les autres primes et cotisations (code 4.12)
 - le rachat d'années d'assurance (2^e pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.14)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.21)
 - les frais d'entretien d'immeubles pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.31)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.91)

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les travailleurs étrangers imposés à la source, le revenu déterminant correspond à 80% du revenu annuel brut soumis à l'impôt (y compris les allocations familiales), augmenté du vingtième de la fortune imposable.

Renseignements complémentaires

Le bureau des subventions caisse-maladie (rue de l'Hôpital 2 – tél. 026 351 76 34) est à disposition des habitants de la ville de Fribourg.

Rentes AVS/AI et Prestations complémentaires (PC)

Les montants pour 2011

A partir du 1.01.2010 les rentes AVS/AI sont comprises
– par personne, entre Fr. 1160.– min. et 2320.– max.

Prestations complémentaires (PC)

Afin de pouvoir bénéficier d'une prestation complémentaire à l'AVS/AI, il faut que les dépenses annuelles reconnues soient plus élevées que les revenus annuels déterminants.

Pour une meilleure compréhension du calcul de l'octroi d'une Prestation complémentaire (PC),

- dans les revenus** (annuels), il faut tenir compte
 - de toutes les rentes AVS/AI et pensions reçues
 - éventuellement des $\frac{2}{3}$ des salaires (nets), moins une franchise de Fr. 1000.– par personne seule et Fr. 1500.– par couple
 - une partie de votre éventuelle épargne, soit $\frac{1}{10}$ pour les rentiers AVS et $\frac{1}{15}$ pour les rentiers AI, moins une franchise de Fr. 37 500.– pour une personne seule, Fr. 60 000.– pour un couple et Fr. 15 000.– par enfant
 - les intérêts bruts de l'année précédente pour le total de l'épargne
- dans les dépenses** (annuelles), on peut déduire
 - un montant **forfaitaire** pour les besoins vitaux,
 - **pour une personne seule** **Fr. 19 050.– par an**
 - **pour un couple** **Fr. 28 575.– par an**
 - les primes de caisse-maladie, selon un forfait de Fr. 4392.– par an pour les adultes / de Fr. 3900.– par an pour les jeunes de 19 à 25 ans et de Fr. 1068.– par an pour les enfants de moins de 18 ans
 - le loyer avec les charges, mais au maximum Fr. 13 200.– pour une personne seule et Fr. 15 000.– pour un couple
- en conclusion**, si le total des dépenses est plus élevé que les revenus, vous avez le droit de prétendre à une éventuelle prestation complémentaire.
La Caisse de compensation du canton de Fribourg verse une Prestation complémentaire qui couvre cette différence. Les assuré(e)s déjà au bénéfice d'une telle prestation peuvent en tout temps demander la révision de celle-ci lorsqu'un changement notable de leur situation personnelle est survenu (par ex. augmentation du loyer).
- Renseignements complémentaires**
 - les personnes résidant dans les homes peuvent s'informer auprès de leur établissement ou à la Caisse de compensation du canton de Fribourg (tél. 026 305 52 52)
 - pour les habitants de la ville de Fribourg, le bureau des Prestations complémentaires (r. de l'Hôpital 2 – tél. 026 351 76 34) est à disposition.

Voranschlag 2011

GENERALRAT

Die Prüfung des Betriebs- und Investitionsbudgets 2011 der Stadt Freiburg und der Industriellen Betriebe stand im Mittelpunkt der Debatten der Generalratssitzungen vom 20. und 21. Dezember 2010. Wie die allgemeine Diskussion zeigt, waren die geäußerten Meinungen unterschiedlich und manchmal einander diametral entgegengesetzt.

Das beste Budget seit 2003

Für Finanzdirektorin Madeleine Genoud Page *«ist das Betriebsbudget 2011 der Gemeinde das beste seit 2003. Bis zum Grossratsentscheid von Anfang November, den Steuersatz zu senken, befand es sich mit mehr als 2 Millionen Franken im schwarzen Bereich. Seither beläuft sich der Ausgabenüberschuss auf dieselbe Summe. Hartnäckigkeit, Kontinuität, Überzeugung und Entschiedenheit führten zur Einführung eines neuen interkommunalen Finanzausgleichs, der die Bruttolasten um 3,1 Millionen Franken reduziert.»*

Madeleine Genoud Page hob ebenfalls die gute Verwaltung der Lohn-Gesamtsumme hervor, die nur um 1,27% stieg, die Indexierung von 0,3% inbegriffen. Der vom Gemeinderat festgelegte Rahmen für die Investitionskontrolle und die Politik zur Erneuerung von Anleihen führten zu einer Abnahme der Schulden von mehr als 50 Millionen Franken. Seit 2000 wurde die Zinslast um fast die Hälfte verringert. Für 2011 wird diese Reduktion auf 800 000 Franken geschätzt.

Dies sind zwar gute Resultate, doch gibt es neue gebundene Ausgaben, die der Staat auf die Gemeinden überwältigt hat; insgesamt geht es um 19,1 Millionen Franken, von denen die Stadt Freiburg allein 2,5 Millionen zu tragen hat. Für diese reduziert sich somit der positive Effekt des neuen Finanzausgleichs auf 0,6 Millionen Franken.

«Wir haben keinen Handlungsspielraum, obwohl wir unbe-

dingt neue Schulklassen und eine neue Sporthalle benötigen.»

«Unfähigkeit des Gemeinderats»

Antwort von Stéphane Peiry (SVP): *«Trotz des neuen Finanzausgleichs und der Zunahme der Steuereinnahmen um mehr als 3 Millionen Franken ist der Gemeinderat immer noch nicht imstande, einen ausgewogenen Voranschlag zu präsentieren. Die Steuereinnahmen nehmen zu, weil die Steuern gesenkt wurden. Dies mag paradox erscheinen, wurde jedoch in der Schweiz vielfach festgestellt. Zu Unrecht ist der Gemeinderat der Ansicht, die günstigen Auswirkungen des neuen Finanzausgleichs würden durch die Erhöhung der gebundenen Ausgaben aufgehoben, da er etwas rasch die Ausgaben verringert, die vom Kanton übernommen wurden. Blendet man die günstigen Auswirkungen des neuen Finanzausgleichs und der Zunahme der Steuereinnahmen aus, erhält man ein Defizit von 8,5 Millionen Franken, das heisst den schlechtesten Voranschlag des Jahrzehnts. Eine Rückweisung ist geboten.»*

Weniger kategorisch stellte der Freisinnige Georges Gaillard fest, der Voranschlag stehe an der Grenze der Akzeptierbarkeit. *«Auch wenn es stimmt, dass der Voranschlag 2011 weniger schlecht ist als der vorhergehende, will weniger schlecht nicht gut heissen. Aufgrund des neuen Finanzausgleichs, aufgrund der Auswirkungen der Wirtschaftskrise, die weniger schlimm sind als befürchtet, hätte man ein ausgewogenes Budget erwarten können.»*

Enttäuschung

«Offenbar», fügte Stanislas Rück (CVP) hinzu, «handelt es sich um das beste Budget der Legislaturperiode. Die Hoffnung ist erlaubt, dass die Rechnung noch besser aussehen wird. Dennoch ist das

zu Legislaturbeginn angekündigte Ziel des budgetären Gleichgewichts nicht erreicht, obwohl das wirtschaftliche Umfeld günstig ist. Die schweizerische und die freiburgische Wirtschaft haben die Krise überstanden, zwar mit ein paar blauen Flecken, der einen oder anderen Beule und einem zerschlagenen Bierkrug, doch die Geschäfte laufen, unsere natürlichen Steuerzahler arbeiten und erfüllen ihre Steuerpflicht. Die christlich-demokratische Fraktion ist etwas niedergeschlagen und auch enttäuscht, dass es uns nicht gelingen will, die Unbilden der Witterung hinter uns zu lassen. Wann, wenn nicht heute, könnte dies geschehen?»

Eine insgesamt positive Bilanz

Wie Katharina Karlen Moussa (SP) erklärte, sei die sozialdemokratische Fraktion enttäuscht, um die Befriedigung, einen ausgewogenen Voranschlag zu begrüssen, gebracht zu werden. *«Es hat nur wenig gefehlt, lediglich etwas Zurückhaltung auf Seiten des Grossen Rats, als er im November die Steuersenkung beschloss. Der Ausgabenüberschuss ist von 3,44% der Gesamteinnahmen 2010 auf 1,19% gefallen. Es ist zu begrüssen, dass sich die Auswirkungen des neuen Finanzausgleichs endlich bemerkbar machen. Dieses Budget ist der Beweis für den Sparwillen des Gemeinderats (Kon-*

trolle der Lohn-Gesamtsumme und der Schuldenlast). Der Gemeinderat hat einen guten Teil des Wegs zur Sanierung der Gemeindefinanzen zurückgelegt.»

Die Grünen, so erklärte Fraktionssprecherin Maria Teresa Escobar Mettraux, bewilligen den Voranschlag 2011 ohne Wenn und Aber, stellen aber fest, dass man in naher Zukunft über eine Erhöhung der Gemeindesteuern diskutieren müsse, wenn weiterhin Mittel für wichtige Investitionen fehlen.

«Trotz der unliebsamen Entscheidung des Grossen Rats ist der Voranschlag» laut dem Christlich-Sozialen Maurice Page «der beste oder, wenn man will, der am wenigsten schlechte seit 2003, was bedeutet, dass die geleisteten Anstrengungen Früchte tragen und die Bilanz der Legislaturperiode insgesamt positiv ist. Der Handlungsraum bleibt eng, es sei denn, man wolle die Leistungen reduzieren.»

Nach der Ablehnung des Rückweisungsantrags der SVP mit 60 gegen 9 Stimmen wurde der Voranschlag mit 52 gegen 8 Stimmen bei 6 Enthaltungen verabschiedet. Nach Genehmigung eines Änderungsantrages der Finanzkommission, welche die Streichung eines Kredits von 100 000 Franken für die Weiterführung des externen Audits der Verwaltung gefordert hatte, präsentiert sich das Betriebsbudget der Gemeinde wie folgt:

Gesamteinnahmen	Fr. 214 545 185.00
Gesamtausgaben	Fr. 216 722 728.00
Ausgabenüberschuss	Fr. 2 177 543.00

La Ville de Fribourg vient en aide à Nova Friburgo

Très ému par la catastrophe touchant sa cousine brésilienne Nova Friburgo, le Conseil communal exprime sa tristesse et sa solidarité aux autorités et à la population de cette ville durement touchées par les inondations et les glissements de terrain.

Devant l'urgence de la situation, le Conseil communal a décidé de contribuer aux opérations menées par l'Association Fribourg – Nova Friburgo par un montant de Fr. 30 000.– et encourage la population de la ville de Fribourg et de la région à participer à l'action de l'Association, par un versement sur le CCP 17-5500-9, mention «intempéries Nova Friburgo».

VOTATION DU 13 FÉVRIER 2011



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **13 février 2011**, les citoyens de la ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la protection face à la violence des armes»?

OÙ?

Le **bureau de vote de la Ville** est situé dans le quartier du Bourg, à la **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.

b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.

- Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
- L/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
- Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: **mardi 08.02.2011, à 12 heures.**

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: **dimanche 13.02.2011, à 12 heures.**

ABSTIMMUNG VOM 13. FEBRUAR 2011

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **13. Februar 2011** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

Wollen Sie die Volksinitiative «Für den Schutz vor Waffengewalt» annehmen?

WAHLLOKALE

Das **Wahlbüro der Stadt** im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFICHE STIMMABGABE ODER DEPONIerte STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.

b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17.00 Uhr bis spätestens Sonntag um 9.00 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.

- Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
- Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: **Dienstag, 08.02.2011, um 12.00 Uhr.**

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: **Sonntag, 13.02.2011, um 12.00 Uhr.**

Initiative des villes: Politique sociale*

PROMOUVOIR L'INTÉGRATION ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Initiative des villes: Politique sociale
Organe de l'Union des villes suisses
Städteinitiative Sozialpolitik
Organisation des Städteverbandes

Pour les villes, lutter efficacement contre la pauvreté exige davantage d'intégration, de coordination et de prévention. La Confédération doit assumer la responsabilité générale de la lutte contre la pauvreté.

Les villes financent une part déterminante de la sécurité sociale en Suisse via l'aide sociale. Elles disposent en même temps d'une grande expérience des problèmes sociaux et des mesures de politique sociale. Les villes font volontiers valoir cette compétence dans la discussion sur la stratégie de la Confédération en matière de lutte contre la pauvreté. Section de l'Union des villes suisses (UVS), l'*Initiative des villes: Politique sociale* défend les intérêts de quelque 50 villes suisses de toutes les régions linguistiques dans le domaine de la politique sociale. Elle estime que lutter contre la pauvreté nécessite en premier lieu une politique sociale conçue pour durer, impliquant notamment des efforts d'intégration plus globaux, une meilleure coordination et une prévention efficace.

Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté, la Confédération met l'accent sur l'optimisation des mesures d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail. Pourtant, aussi loin qu'on puisse prévoir, le marché du travail ne pourra pas absorber tous les demandeurs d'emploi. Bien des gens n'ont aucune chance sur le marché du travail actuel, et cette problématique doit faire l'objet d'un débat au niveau politique. Toutes les personnes touchées par la pauvreté doivent pouvoir participer à la vie sociale, ce qui implique, selon les villes, non seulement de viser l'insertion sur le marché du travail, mais aussi de promouvoir à égalité des mesures d'intégration sociale. Il convient en outre de solliciter les employeurs, via des incitations et



des directives, afin qu'ils engagent aussi des personnes à plus faible capacité de travail.

Le système de la sécurité sociale en Suisse est fortement segmenté pour des raisons historiques. Plusieurs assurances sociales et les trois niveaux étatiques fédéral, cantonal et communal fournissent des prestations différentes qui sont peu coordonnées entre elles. Il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble. En lieu et place des corrections apportées ces dernières années au seul motif financier, il faut d'abord définir les objectifs de la politique sociale en partant des risques de pauvreté. Après quoi, on pourra débattre du financement. Dans ce processus, la Confédération doit assumer la direction générale et mieux coordonner le système – en associant également les villes.

Lutter contre la pauvreté dans une optique durable implique une

prévention efficace. La question sociale doit être élargie et intégrer notamment les domaines de la santé et de la formation. Les villes font déjà beaucoup, par exemple dans l'éducation de la petite enfance, pour éviter que la pauvreté ne se lègue de génération en génération et dans l'accueil extrafamilial des enfants, afin de faciliter la conciliation entre famille et travail.

Seule l'union permettra des progrès

L'*Initiative des villes: Politique sociale* invite la Confédération à assumer la responsabilité générale de la lutte contre la pauvreté, en collaboration partenariale avec les villes, les communes et les cantons de même qu'avec les organisations spécialisées. C'est le seul moyen de faire progresser la lutte contre la pauvreté. Voilà la position qu'on fait valoir les villes dans la

discussion sur la stratégie de la Confédération en matière de lutte contre la pauvreté lors de la Conférence nationale sur la pauvreté du 9 novembre 2010.

L'*Initiative des villes: Politique sociale* défend les intérêts de quelque 50 villes suisses de toutes les régions linguistiques dans le domaine de la politique sociale.

* La population suisse, à près de 75%, vit dans des villes et des communes urbaines. Pas moins de 84% de l'activité économique y est réalisée, dans l'intérêt et pour le bien-être de tout le pays. L'Union des villes suisses (UVS) a pour but de sauvegarder les intérêts généraux des communes à caractère urbain. Section de l'UVS, l'*Initiative des villes: Politique sociale* s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une juste répartition des charges entre Confédération, cantons et communes. En effet, les problèmes sociaux apparaissent d'abord et de manière plus marquée dans l'environnement urbain. Aussi les villes sont-elles constamment amenées à faire face à de nouveaux défis, par exemple en matière de pauvreté, d'exclusion sociale, de violence ou de chômage.

Renseignements complémentaires:
www.staedteinitiative.ch



Alcool au volant

D'après la statistique officielle, l'alcool cause plus de 20% des accidents mortels. Mais le bpa estime que le nombre de cas non recensés est beaucoup plus élevé. A partir de 0,5 pour mille, l'alcool a des effets clairement défavorables sur votre capacité de conduire. Vous ne percevez plus correctement les phares des véhicules ou les feux rouges, vous évaluez mal les distances et vous conduisez en prenant plus de risques. Plus vous avez bu, plus vos réflexes et votre attention diminuent, ce qui peut avoir de sérieuses conséquences. Rappelez-vous : "Boire ou conduire, il faut choisir!"

En toute sécurité

Bureau suisse de prévention des accidents, Case postale, 3001 Berne, 031-390 22 22, www.bpa.ch

Il résume plusieurs aspects des besoins scolaires

LE PLAN DIRECTEUR DES ECOLES DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Plan directeur des Ecoles, que le Conseil communal a présenté fin décembre dernier, a nécessité de s'entendre sur des règles de base liées à deux contraintes: financières d'une part, pour maintenir la stabilité des charges de la Ville; de calendrier d'autre part, vu l'échéance du 1^{er} septembre 2013, imposée par l'introduction de la seconde année d'école enfantine (EE) décrétée par le Grand Conseil. En ce sens, il est le fruit des investigations effectuées par un groupe de travail qui rassemblait les chefs de service des Ecoles, des Finances, ainsi que des Bâtiments et de l'Aménagement.



Le Plan directeur des Ecoles couvre plusieurs aspects: il dresse la situation actuelle des écoles de la ville, consolide la clause du besoin à long terme pour chacune d'elles et répond dans l'intervalle au programme scolaire urgent lié à l'introduction de la deuxième année d'école enfantine et à la réalisation de la DOSF (Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg).

Son **objectif** est d'informer, dans un souci de transparence, le Conseil général, toutes les écoles concernées et la population à propos des travaux d'extension et de transformation, impliquant des coûts d'investissement durant la période 2011–2015, portant sur les cycles d'orientation, les écoles primaires et les écoles enfantines de la ville.

Principes

Budgétisés à **59 millions de francs** environ, les montants évalués se rapportent à une première étape, qui s'inscrit dans le processus global de réalisation. De plus, l'impact financier lié aux investissements scolaires conditionne la marge de manœuvre des autres investissements futurs. Sur la base de

ce constat, le Conseil communal a fixé les principes suivants:

- **Elaborer un concept pour une réalisation par étapes** pour toutes les écoles concernées (DOSF, écoles primaires et enfantines).
- **Soumettre à la prépondérance du Plan directeur des Ecoles** tous les cas particuliers des différents sites scolaires.
- **Gérer la période intermédiaire**, entre les différentes étapes de travaux, par des solutions spécifiques propres à chacun des sites (transferts, containers, locations et rocadés).
- **Respecter l'échéance fixée** au 1^{er} septembre 2013, date d'introduction de la seconde année d'école enfantine.

La clause du besoin de base, à réaliser de suite, se fonde sur la projection du nombre d'élèves susceptibles de fréquenter l'école enfantine. La démarche est appliquée par quartier et par communauté linguistique, les données sont également affinées sur la base des dernières statistiques délivrées par le Contrôle des habitants (15 juin 2010).

Les besoins ont été évalués par la Direction des Ecoles à 16 unités de classes EE, à réaliser avant le délai du 1^{er} septembre 2013 imposé

par le Canton pour l'ensemble des sites scolaires concernés.

Interventions site par site

Le Plan directeur des Ecoles décrit chaque site scolaire concerné en appliquant la même structure de présentation, à savoir d'abord un descriptif architectural du complexe scolaire, puis un descriptif des affectations actuelles des espaces; s'ensuit un descriptif du programme des locaux à réaliser, pour conclure avec une présentation du planning et des coûts.

des clauses du besoin finalisées et en fonction des projets d'architecture.

Sur la base de ce qui précède et considérant le coût financier de l'ordre de 59 millions de francs, consécutif aux investissements scolaires, le Conseil communal a chargé la Direction de l'Edilité, en collaboration avec les Directions des Ecoles et des Finances, d'engager la réalisation de la DOSF en deux étapes et de lancer simultanément des concours de projets pour les nouveaux bâtiments sur

Coûts selon le calendrier annuel (période 2011–2015)

2011	DOSF	5,0 millions	(bâtiment scolaire)
	Botzet	0,4 million	(1 ^{re} étape)
	Heitera	0,5 million	(1 ^{re} étape)
	Autres	0,3 million	(Auge-Neuveville-Bourg-enfantine Jura)
	Total	6,2 millions	
2012	DOSF	6,2 millions	(bâtiment scolaire)
	Botzet	2,4 millions	(1 ^{re} étape)
	Heitera	2,7 millions	(1 ^{re} étape)
	Vignettaz	0,8 million	(rachat bâtiment Swisscom)
	Total	12,1 millions	
2013	DOSF	18,5 millions	(bâtiment scolaire)
	Botzet	1,4 million	(1 ^{re} étape)
	Heitera	2,3 millions	(1 ^{re} étape)
	Vignettaz	2,0 millions	(transformation bâtiment Swisscom)
	Total	24,2 millions	
2014	DOSF	12 millions	(bâtiment scolaire)
	Vignettaz	2,2 millions	(transformation bâtiment Swisscom)
	Total	14,2 millions	
2015	DOSF	0,07 million	(bâtiment scolaire)
	Jolimont	2,0 millions	(rénovation)
	Total	2,07 millions	
Total coûts		58,8 millions	

Remarque relative aux coûts cités

Mise à part la DOSF, dont le coût a été évalué à +/- 15% (indice 2009), les montants mentionnés ci-dessus sont des estimations à +/- 30%. Les coûts seront donc consolidés et adaptés au terme d'investigations plus fines, sur la base

des sites scolaires du Botzet et de la Heitera.

Le Conseil communal a également chargé les services précités de mettre en œuvre les démarches et les procédures nécessaires, afin d'appliquer l'ensemble des interventions décidées dans le cadre du Plan directeur des Ecoles, selon le calendrier établi.



Rentrée scolaire 2011/2012

RENTREE SCOLAIRE 2011/2012

La Direction des Ecoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une **classe enfantine** officielle de la Ville, soit le **lundi 28 février 2011**. L'inscription se fera au Secrétariat des Ecoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

S'agissant des **enfants nés entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2006**, la Direction des Ecoles rappelle que, même si les parents concernés ne reçoivent aucun courrier à ce propos, ils ont néanmoins la possibilité **de les inscrire jusqu'au 29 avril 2011, à 17 h. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération**. A noter que cette inscription est soumise à deux conditions, à savoir d'une part la fréquentation d'une école maternelle ou d'une crèche pendant au moins un an, et d'autre part une bonne connaissance de la langue d'enseignement. Une attestation de ladite école devra être apportée lors de l'inscription.

ÖĞRETİM YILI BAŞLANGICI 2011/2012

Okullar Müdürlüğü, şehirdeki resmi anaokullarına gidecek çocukların kayıt süresinin **28 Şubat 2011 cuma günü** sona ereceğini hatırlatır. Kayıtlar, Okullar Müdürlüğü Sekreterliği'nin, rue de l'Hôpital 2 adresindeki 206 no.lu bürosunda yapılmaktadır.

Aynı şekilde, **1 Mayıs – 31 Temmuz 2006 tarihleri arasında doğan çocukların** velileri, kendilerine konuyla ilgili hiçbir yazı gönderilmese de, çocuklarını **29 Nisan 2011 cuma günü saat 17.00 ye kadar** okula kaydedirebilirler. **Bu tarihten sonra yapılan kayıt başvuruları dikkate alınmayacaktır.** Kayıt işleminin yapılması iki koşula bağlıdır: Çocuğun en az bir yıl boyunca herhangi bir çocuk yuvasına veya kreşe gitmiş olması ve diğer yandan, eğitim-öğretim dilini iyi bilmesi gerekir. Kayıt işlemi sırasında, sözkonusu okuldan alınacak bir belge getirilecektir.

SCHULBEGINN 2011/2012

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Montag, 28. Februar 2011**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle Eltern erhalten ein Schreiben Anfang Februar. Die Schuldirektion weist darauf hin, dass Kinder, die zwischen dem **1. Mai und 31. Juli 2006** geboren sind, ebenfalls bis **29. April 2011 um 17.00 Uhr** eingeschrieben werden können, auch wenn die betroffenen Eltern kein diesbezügliches Schreiben erhalten haben. **Nach dieser Frist werden keine Anmeldungen mehr entgegengenommen.** Bitte nehmen Sie davon Kenntnis, dass die Anmeldung an folgende zwei Bedingungen gekoppelt ist: Einerseits bedarf es des vorgängigen Besuchs einer Spielgruppe oder Kinderkrippe während mindestens einem Jahr, andererseits sind gute Sprachkenntnisse in der Unterrichtssprache unabdingbar. Bei der Einschreibung muss eine Bestätigung des Kinderkrippen- oder des Spielgruppenbesuchs vorgelegt werden.

FILLIMI I VITIT SHKOLLOR 2011/2012

Drejtorja e shkollave ju përkujton se afati i regjistrimit të fëmijëve për të vijuar mësimin zyrtar parashkollor në qytet është gjer të **epremten 28 shkurt 2011**. Regjistrimi do të bëhet në sekretarinë e shkollave, rue de l'Hôpital 2, zyra No 206.

Pasi ka të bëjë me **fëmijët e lindur në mes të 1 majit dhe 31 korrikut 2006**, Drejtorja e shkollave i përkujton madje edhe prindërit që s'marrin kurrfarë shkresë për këtë qëllim kanë megjithatë mundësit **t'i regjistrojnë fëmijët e tyre gjer të 29 prill 2011** ora 17.00. **Pas këtij afati, regjistrimet nuk do të merren parasysh.** Regjistrimi i nënshtrohet dy kushteve: të ketë frekuentuar çerdhen ose kopshtin fëmijëror gjatë një viti dhe të njohë mirë gjuhën që përdoret në mësim. Një vërtetim nga çerdhja ose kopshti duhet të dorëzohet me rastin e regjistrimit. Ju përhëndesim, faleminderit.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

Crépuscule de l'Ancien Régime: *Portrait de Nicolas-François-Xavier de Reynold,* par Gottfried Locher, 1775

En 1775, un aristocrate en perruque blanche et habit noir, les traits creusés, le regard intense, pose pour son portrait. Il ne sait peut-être pas qu'il va mourir dans l'année, mais tout se passe comme si le peintre l'avait deviné: ce tableau tient de l'oraison funèbre et du testament. Prenons donc congé de l'Ancien Régime en la personne du comte Nicolas-François-Xavier de Reynold, seigneur de Pérolles et de Cressier, seigneur d'Orsonnens et baron de Pont, ancien officier en France, ancien bailli de Montagny, et distributeur à Fribourg des pensions que le roi Louis verse à ses fidèles. Le peintre, Gottfried Locher, d'origine souabe, est un artiste à qui la vie semble alors sourire: couvert de commandes, père de dix-sept enfants. Né en 1735, il a quarante ans de moins que son modèle, mais ne verra pas la fin du siècle.

Donné au Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF) par M^{me} Sabine de Muralt, petite-fille de Gonzague de Reynold et descendante de Nicolas-François-Xavier, ce tableau, superbe, y sera présenté par l'écrivain et historien Jean Steinauer **le mardi 8 février 2011, à 18 h 30**, dans la série «Découverte du mardi».

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF)
Rue de Morat 12, CH 1700 Fribourg, tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



Portrait de Nicolas-François-Xavier de Reynold,
par Gottfried Locher, 1775.

[© MAHF]

Cardinal: fermeture du site de Fribourg

DAVANTAGE DE TEMPS POUR LES NÉGOCIATIONS DE VENTE

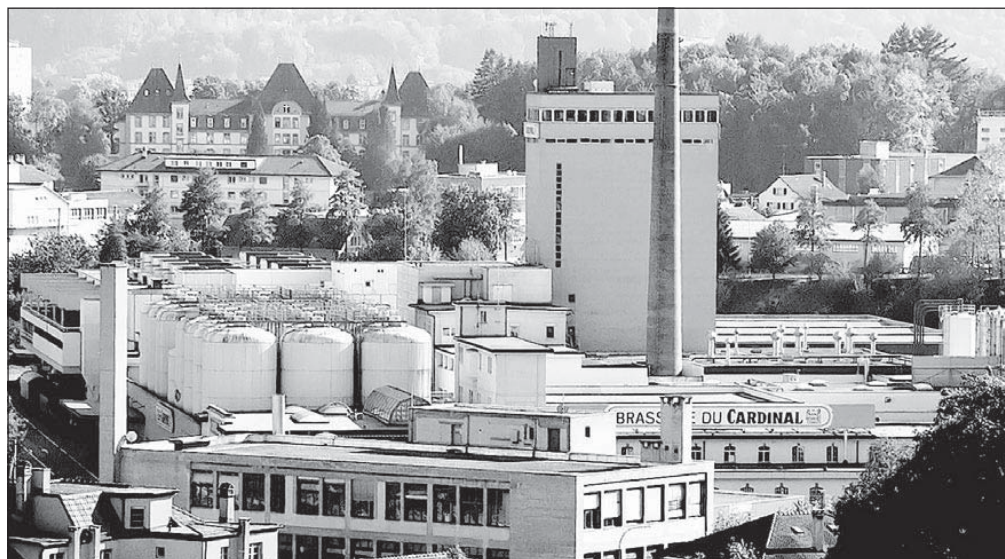
La société Feldschlösschen et les délégations cantonales et communales de Fribourg, intéressées par l'achat des biens-fonds de la brasserie Cardinal, se sont donné davantage de temps pour les négociations de vente. Celles-ci ne seront pas conclues avant mars 2011.

Depuis octobre 2010, de nombreux entretiens se sont déroulés entre les délégations cantonales et communales de Fribourg, d'une part, et la société Feldschlösschen, d'autre part. Après avoir fait connaître à la fin août 2010 son intention d'abandonner le site de Fribourg, la société Feldschlösschen a proposé aux autorités fribourgeoises un droit de préemption pour ces biens-fonds d'une superficie de plus de 50 000 m², idéalement situés au centre-ville. Suite à une convention signée par le Conseil d'Etat et le Conseil communal, les délégations cantonales et communales de Fribourg ont exprimé de manière formelle l'intérêt qu'elles portaient à l'achat de ces biens-fonds.

En octobre 2010, la société Feldschlösschen a fait établir une expertise indépendante par un organisme externe, afin d'évaluer la valeur des biens-fonds (terrain et bâtiments). En se fondant sur cette expertise, la société a pu soumettre un dossier de vente aux représentants cantonaux et communaux en novembre, leur communiquant ainsi un ordre de grandeur pour le prix de vente.

Le Canton et la Ville procèdent à leur propre estimation

Début décembre 2010, le Canton et la Ville ont demandé à la société Feldschlösschen de pouvoir procéder à titre complémentaire à leur *propre* estimation des biens-fonds. La société Feldschlösschen a accédé à cette demande. Etant donné que ces tra-



vaux prendront un certain temps, le processus de négociation ne pourra être conclu qu'en mars 2011, et non jusqu'à fin 2010 comme prévu initialement.

Les deux parties ont convenu de conserver le silence quant à la teneur de leurs entretiens. La société Feldschlösschen n'entamera pas de négociations de vente avec

d'autres tiers intéressés jusqu'à la fin de celles en cours avec la Ville et le Canton. Comme annoncé, toutes les activités de production s'achèveront au sein du site en juin 2011.

6 janvier 2011 - Quartier de l'Auge Le chemin enchanté vers l'Epiphanie

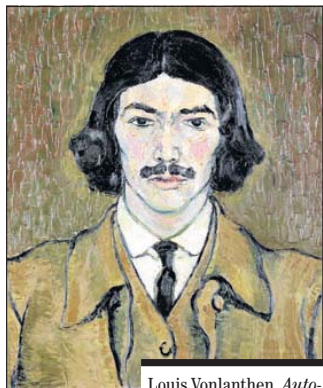


Le Roi mage Carl-Alex Ridoré. A gauche: Hubert Audriaz.

[© AVF/PD]

«La peinture fribourgeoise à l'aube de la modernité» (4)

LOUIS VONLANTHEN



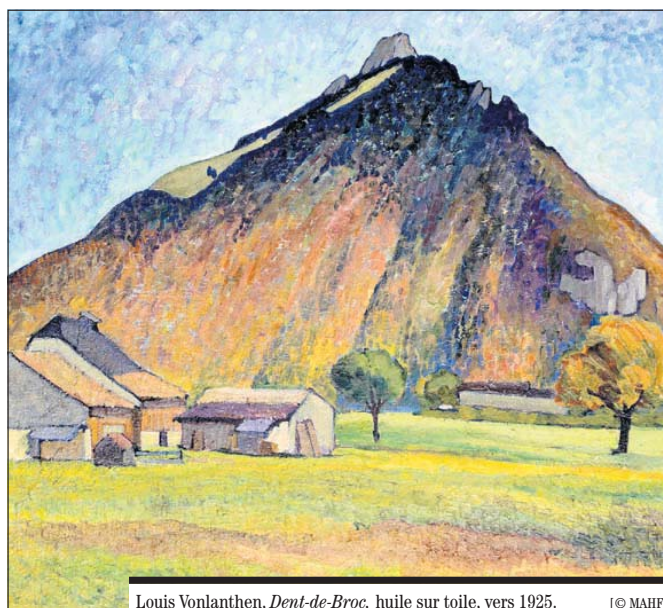
Louis Vonlanthen, *Autoportrait*, huile sur toile, vers 1916. [© MAHF]

Né en 1889 à Epagny, en Gruyère, Louis Vonlanthen passe son enfance à Neuchâtel, où il s'oriente vers le dessin d'architecture. Après avoir suivi les cours de l'Académie des beaux-arts de Florence, il fréquente l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, sous la direction de Charles L'Eplattenier. En 1924, il épouse Reine Marie Handrick, une Fribourgeoise, et s'installe à nouveau dans son canton d'origine. Il exerce, dès 1928, le métier de professeur de dessin en ville de Fribourg. En 1937, l'artiste meurt prématurément dans un accident de voiture, âgé seulement de 48 ans.

La passion du paysage

Malgré une vie bien trop vite abrégée, Louis Vonlanthen a construit une œuvre considérable qui frappe par sa rigueur et sa qualité picturale. Son talent le porte à exécuter des portraits, des réalisations monumentales (gare de Fribourg), mais surtout des paysages, son domaine de prédilection.

Les paysages de Vonlanthen sont solides et bien construits, privilégiant l'équilibre des formes et des masses, à l'instar de cette magnifique toile représentant la Dent-de-Broc, exposée au Musée d'art et d'histoire. L'œuvre exalte la composition triangulaire du motif de la montagne en simplifiant les annexes iconographiques.



Louis Vonlanthen, *Dent-de-Broc*, huile sur toile, vers 1925. [© MAHF]

Le sujet de la montagne possède une longue tradition de représentation dans la peinture occidentale. Au XIX^e siècle, ce thème évoque bien sûr Paul Cézanne, qui représenta, pendant près de trente ans, plus de soixante-dix versions différentes de la montagne Sainte-Victoire. En Suisse, la thématique de la montagne nous ramène obligatoirement à Ferdinand Hodler et à ses puissantes évocations du paysage alpin témoignant de son goût pour la symétrie, le parallélisme, la grandeur et la stabilité.

Plus près de nous, Louis Vonlanthen représente la Dent-de-Broc, symbole-clé de l'imaginaire fribourgeois, et surtout gruérien. Ce lieu avait, de plus, une signification particulière pour lui qui était né à Epagny, au pied de la montagne. Son amour de la région transforme la silhouette de la Dent-de-Broc en un véritable symbole d'éternité. Cette impression est accentuée par le format carré de la toile, dans lequel la montagne apparaît tel un triangle équilatéral immuable. Les touches dynamiques et régulières

créent des zones chromatiques distinctes, dominées par les bruns et les verts de la végétation et le bleu du ciel.

Si l'on distingue des traces d'habitat au pied de la montagne, ces dernières se confondent avec le paysage, faisant partie intégrante de la roche, des arbres et de l'ambiance naturelle évoquée. Le ciel n'occupe qu'un espace restreint. L'attention du peintre se focalise entièrement sur le mouvement ascensionnel de la toile qui suit les pentes de la montagne. Enfin, l'intérêt pour la couleur est souligné par un choix chromatique harmonieux: Vonlanthen représente la Dent-de-Broc en automne, évoquant ainsi les couleurs chaudes des feuillus, mises en évidence par un éclairage qui souligne les dominantes brunes et rougeâtres.

Outre ses extraordinaires et puissants paysages, la salle des combles du MAHF dévoile aux visiteurs un étonnant autoportrait du peintre réalisé autour de 1916. Il s'y représente de face, en buste, selon une formule qui traditionnellement

était réservée à la représentation iconique du Christ ou à des personnages de haut rang. A l'époque de Vonlanthen, comme aujourd'hui d'ailleurs, la pose évoque encore une imposante présence et une certaine affirmation de soi.

La frontalité du portraituré est accentuée par ses vêtements, sa cravate et les boutons de sa veste, ainsi que par sa coiffure, un carré régulier séparé par une raie centrale. Les inspirations de cet autoportrait sont sans aucun doute l'autoportrait «christique» d'Albrecht Dürer, réalisé vers 1500, dont le regard et la frontalité symétrique sont légendaires. Plus près de nous, il faut citer les nombreux autoportraits de Ferdinand Hodler, qui a enseigné à Fribourg à la fin du XIX^e siècle et qui a durablement influencé les artistes fribourgeois, dont Louis Vonlanthen.

La facture du tableau fascine les visiteurs qui admirent les empâtements modelant le visage de l'artiste. Face à cette chair façonnée, les cheveux et la moustache apparaissent étonnamment lisses. Le choix des couleurs présente une riche variation de bruns et de verts que l'on retrouve à la fois dans l'arrière-plan du tableau et dans la veste portée par le peintre. L'un des éléments-clés de l'œuvre est le regard intense du portraituré. Il dénote à la fois calme, autorité et souveraineté. Un tel regard trahit, entre autres, la volonté de s'en tenir à l'apparence et de ne rien dévoiler des tréfonds de son âme. Mystérieux, élégant, retenu, Louis Vonlanthen se garde de toute confession ou confiance. Il nous livre une version quasi officielle de son identité: celle d'un artiste sensible, cultivé, qui allia sa connaissance de l'histoire de l'art et de la tradition à une pratique quotidienne et passionnée de la peinture, avant tout de paysage.

Caroline Schuster Cordone

Der Druckfehlerteufel und die Fussnote im Gutenberg-Museum

TYPOGRAFIE IN STEIN



Das Gutenberg-Museum zeigt bis am 28. Februar 2011 in seiner Ausstellung «Typographie in Stein» die Skulpturen von Rolf Leiser. Wer schon einmal einen Text ausdrückte, hat mit Sicherheit schon mit dem Druckfehlerteufel Bekanntheit gemacht. Möglicherweise verfügte dieser Text auch über eine Fussnote. Der Muntelierer Künstler Rolf Leiser zeigt diese und dreissig weitere Fachausdrücke aus der grafischen Branche als Skulpturen in Stein gemeisselt.

Den Druckfehlerteufel¹ kennen nicht nur Schriftsetzer

Der Schriftsetzer Rolf Leiser zeigt in seiner Ausstellung «Typographie in Stein» über dreissig Skulpturen zu Fachausdrücken der

grafischen Branche. Der *Druckfehlerteufel* schleicht sich immer wieder in Texte ein. Das musste auch Rolf Leiser immer wieder erfahren. Jetzt hat er diesen und dreissig weitere Fachausdrücke in Stein gemeisselt. Jede Skulptur, vom *Frosch* zum *Fisch* über die *Fussnote* zum *Bleiwurm*, weckt Erinnerungen an seine Zeit der Ausbildung zum Schriftsetzer. Obwohl oder gerade weil es den Beruf des Schriftsetzers heute nicht mehr gibt, Texte heute am Computer entstehen und nicht mehr aus einzelnen Bleibuchstaben gesetzt werden, fand Rolf Leiser es reizvoll, diese Fachausdrücke als Skulpturen in Stein aufleben zu lassen.

Rolf Leiser meisselt seine Erinnerungen in Stein

Rolf Leiser faszinierten bereits als Kind die vielen Steine in der Natur. Kein Spaziergang, ohne dass er seine Taschen mit Steinen gefüllt hätte. Mitten in seinem Berufsleben als Schriftsetzer entschloss er sich, die Kunst des Steinhauens in einem Kurs zu erlernen. Mit dem Eintritt ins Rentenalter wurde diese Leidenschaft zu seiner Hauptaktivität. Täglich bearbeitet er in seinem Atelier nun Steine, die zu Skulpturen werden. Oft sieht er einen unbearbeiteten Stein, der ihn zu einer Skulptur inspiriert. Manchmal existiert die Idee einer Skulp-

Porträt Rolf Leiser

Rolf Leiser ist am 6. Mai 1943 in Bern-Bümpliz geboren und aufgewachsen. Heute lebt er in Muntelier. Der gelernte Schriftsetzer absolvierte eine Zusatzausbildung zum Betriebsassistenten in einer Berner Grossdruckerei, wo er den Betrieb des elektronischen Satzes leitete. Anschliessend wechselte er in die Bundesverwaltung: «Heute geniesse ich den vorgezogenen Ruhestand.»

Seit 1986 verbindet er seine grafischen Kenntnisse mit der Steinhauerkunst. Sein Ziel ist es, die im scheinbar «toten» Stein innewohnende Spannung mittels Formgebung herauszuholen. Die Steinhauertechnik hat er sich in Kursen sowie autodidaktisch angeeignet.



Führungen

Rolf Leiser wird an folgenden Tagen persönlich die Ausstellung im Gutenberg-Museum vorstellen:

Samstag, 29. Januar, von 14.00–18.00 Uhr sowie

Samstag, 12. Februar, von 14.00–18.00 Uhr.

Musée Gutenberg Museum
Musée Suisse des Arts Graphiques et de la Communication
Schweizerisches Museum der graphischen Industrie und der Kommunikation

Place Notre-Dame 16, Case postale 26, 1702 Fribourg

Tél. 026 347 38 28, Fax 026 347 38 29

E-Mail: info@gutenbergmuseum.ch. www.gutenbergmuseum.ch

tur bereits und er sucht ganz gezielt nach dem passenden Stein, um diese in einer Skulptur Wirklichkeit werden zu lassen. So entstanden in den vergangenen Jahren über 150 Skulpturen. Er nennt diese «Tischmodelle». Rolf Leiser meint: «*Da meine Skulpturen nur rund 40 cm hoch sind, kann ich sie gut auf einem Tisch aufstellen und somit bei mir zuhause in meiner Nähe immer wieder betrachten und in Erinnerungen schwelgen.*»

Edle Steine werden zu Fussnoten und Blocksatz²

Die Ausstellung «Typographie in Stein» begeistert nicht nur die Fachleute der grafischen Branche, die diese Fachausdrücke alle kennen. Zu jeder der ausgestellten Skulpturen finden sich die ausführlichen Erklärungen zu den Fachausdrücken, so dass auch grosse

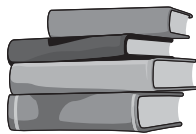
und kleine Besucher die Skulpturen verstehen. Möglicherweise begeistern sie aber auch nur die klaren Formen oder die verschiedensten Steine, die es zu entdecken gibt. Der älteste ist ein über 900 Millionen Jahre alter schwarzer Schwedischer Basalt. Daraus entstand die Skulptur des *Druckfehlerteufels*, welche auch das von Ted Scapa gestaltete Ausstellungsplakat ziert.

¹ **Der Druckfehlerteufel:** Ein Druckfehlerteufel ist ein «unsichtbarer Angestellter», der in jeder Druckerei anzutreffen ist. Er ist ein echter Idealist. Er ist völlig uneigennützig, verdient kein Geld und ist immer fleissig. Kein Buch, keine Zeitung, wo er nicht seine Nase reinsteckt.

² **Der Blocksatz:** Beim Blocksatz handelt es sich in der Typografie um die Methode, einen Text so zu setzen, dass die Zeilen durch Erweiterung der Wortzwischenräume auf gleiche Breite gebracht werden. Die Ränder sind sowohl auf der linken als auch auf der rechten Seite bündig.



A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Evitez le divan: petit guide à l'usage de ceux qui tiennent à leurs symptômes, de Philippe Grimbert. Comment ne pas être perturbé par ce monde de fous? Pour l'auteur, il est normal de receler de multiples névroses. Pour résoudre cette complication, certains font appel à un psy. Mais est-ce le seul moyen? Le psychanalyste français nous propose une autre perspective grâce à ce livre rempli d'humour sarcastique: celle d'accepter nos psychoses et d'en jouir pleinement. Philippe Grimbert est aussi l'auteur du roman *Le secret*, qui connut un immense succès et fut adapté au cinéma par Claude Miller en 2007.

Une femme drôle, de Maryline Desbiolles. En déroulant la pelote de son admiration pour Zouc, l'auteur de *Anchise* explore sa propre enfance en compagnie de cette comédienne drôle et effrayante. Cette «femme massive, sans maquillage, les cheveux tirés et la robe noire comme une paysanne» est au cœur du livre, mais l'auteur en brosse un portrait impressionniste, parlant plus d'elle que de Zouc, d'où une légère déception. Puisque Zouc nous manque, il reste, à choix, nos souvenirs ou «Youtube» pour retrouver *La fourmi*, *Le téléphone*...

De nouvelles revues pour la jeunesse

Planète foot: Interviews des meilleurs joueurs de la planète, dossiers spéciaux, images des plus beaux matchs: toute l'actualité du ballon rond.

Dada: La première revue d'art ou comment prendre l'art au sérieux tout en s'amusant!

Images DOC: Une porte ouverte sur le monde pour répondre à toutes les questions des petits et des plus grands.

Les p'tites sorcières: Un roman inédit, des rubriques spécialement conçues pour les filles. La

recette efficace pour allier lecture et plaisir!

Concours Ponti «Bizarre, bizarre...»: Les enfants qui ont participé au concours avec leur classe retrouvent tous les albums de l'auteur Claude Ponti réunis.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:

www.bibliothequefribourg.ch

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h



Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

1700, Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 03
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 22 949 exemplaires

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Deutsche Bibliothek: Neue Bücher für den Jahresanfang

Für Erwachsene,

Ida – Eine Liebesgeschichte von Susanna Schwager. Das Familienpanorama, welches die Autorin mit «Fleisch und Blut» und «Die Frau des Metzgers» begonnen hatte, wird hier weitergeführt. Entstanden ist ein Roman, der behutsam von einer Liebe erzählt, die sich leibhaftig nicht ausleben konnte, weil sie dem Paradies versprochen war.

Das Regenmädchen – Ein Kriminalroman von Gabi Kreslehner. Eine regennasse Fahrbahn irgendwo in Deutschland. Einzelne Autos, die vorbeirauschen. Ein grauer Morgen. Als Kommissarin Franza Oberwieser an den Tatort kommt, trifft sie der Anblick der Toten wie ein Schlag. Ein schönes junges Mädchen in einem glitzernden Ballkleid liegt am Strassenrand. Franza beginnt Fragen zu stellen und begegnet nur Menschen, die etwas zu verbergen haben. Dunkle Seiten, Abgründe, Lügen.

Nachschuss – Eishockey à la mode de Fribourg, von Pierre Pailasse. Wer wohl hinter dem Pseudonym steckt, der so kenntnisreich über Freiburger Gegebenheiten und Eishockeyspiele im Besonderen schreibt? *Nachschuss*, ein Krimi mit Lokalkolorit, bietet Spannung pur.

... für junge Erwachsene und Jugendliche

Winter Kill – Sarah rennt um ihr Leben, von Josh Ericson. Im heftigsten Schneesturm, den Chicago jemals gesehen hat, flieht die junge Frau durch die nächtliche Stadt. Situationen voller Abenteuer und schreckliche Momente wechseln sich in diesem Psycho-Thriller ab.

Wir sind jung und brauchen das GELD – Ein Selbstversuch von Yvonne Feller und Florian Flechsig. Die beiden Autoren zei-

gen mithilfe einer Diplomarbeit auf, wie mühsam es ist, reich zu werden. Dabei würde ein Geldpolster das Leben ungemein erleichtern! Ihre Geschäftsideen reichen von utopisch bis marktschreierisch, aber sie haben garantiert einen hohen Unterhaltungswert!

...und auch für Kinder

Antonia und der Reissteufel – Eine Pop-Oper, von Christian Kolonovits und Angelika Messmer. Der Reissteufel ist ein schrecklicher Geselle, der den Kindern die Stimme entreisst, um damit Energie zu tanken. Die mutige Antonia macht ihm einen Strich durch die Rechnung und rettet die Kinder aus des Teufels Fängen. Ein Furcht einflössendes Märchen, in feurigen Farben illustriert, bei dem mutige Kinder mit Herzklopfen mitfiebern können. Gleichzeitig ein Ohrenschmaus mit der peppigen musikalischen Begleitung per CD und den beigefügten Noten.

Märchenstunden von Januar bis März

Freitags von 17 bis 17.45 Uhr: 28.1. – 18. 2. – 4.3. und 25.3.2011



DEUTSCHE
BIBLIOTHEK
FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr

Am Montag bleibt die Bibliothek geschlossen.

Während der Ferien gelten die üblichen Öffnungszeiten.

M É M E N T O

CONCERTS

• **Die Neue Philharmonie Westfalen**

dir.: Heiko Mathias; œuvres de Moussorgski, Tchaïkovski et Stravinsky; ve 28 janvier, 20 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**

dir.: T. Kapsopoulos; programme: Bartók et musiques traditionnelles hongroises; di 30 janvier, 17 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **Chor Yaroslavl**

Orthodoxe Lieder aus Griechenland, Russland und Rumänien; Fr., 4. Februar, 20 Uhr, église du Collège Saint-Michel.

• **L'Orchestre de chambre fribourgeois et le Chœur symphonique de Fribourg**

dir.: Louis-Marc Crausaz; œuvres de J. S. Bach, Vivaldi et Homilius; sa 5 février, 20 h 30, Eglise des Cordeliers (r. de Morat 6).

• **La Concordia de Fribourg: Horizons**

concert annuel; dir.: Jean-Claude Kolly; sa 12 (20 h) et di 13 février (17 h), aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **Histoire et chansons: Catherine d'Œx à la recherche du prince charmant**

de Pascal Morier-Genoud, accompagné par Anna Crimella, guitare; sa 12 février, 17 h, La Vannerie, Maison de quartier de la Basse-Ville.

• **Le Trio Storioni**

avec piano; œuvres de Haydn, Schumann et Smetana; je 17 février, 20 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

• **L'Ensemble Granville**

musique à la cour du Roi Soleil; œuvres de Lully, Couperin et Marin Marais; di 20 février, 17 h, église des Capucins (porte de Morat, rue de Morat 28).

• **Le Divertimento vocale Fribourg**

dir.: Caroline Charrère; au piano: Simon Bucher; soliste: Monique Volery, soprano; œuvres de Schubert; di 20 février, 17 h, aula Magna de l'Uni Miséricorde.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Lunch concerts, 12 h 15:**

- Denis Brevet trombone à coulisse; mélodies et improvisations; ve 4 février.
- Carole Collaud, flûte, et Jean-Claude Dénervand, piano œuvres de Debussy et Hummel; ve 11 février.
- Sarah Chardonnens, clarinette, Justine Chollet, violoncelle, et Jürg Bitterli, piano œuvres de Glinka et H. Baeriswyl, ve 18 février.

• **Adèle Savoy**

réцитал de harpe; di 13 février, 17 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

• **Klang Quadrat et Franz Hellmüller Trio**

ve 28 janvier, 21 h.

• **Urs Bollhalder Trio et Stefan Aebly Trio**

jazz; sa 29 janvier, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Mahup / Emigrantski Disko**

je 27 janvier, 21 h.

• **Virgil Enzinger / October Rust / Ronny Vergara / Anja**

ve 28 janvier, 22 h.

• **Peter Kurten / Homeboy / Sylek / Sad Bill**

sa 29 janvier, 22 h.

• **Laura Veirs: July Flame**

songs; je 10 février, 20 h.



Laura Veirs.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

• **Il n'y a que les chansons qui disent la vérité – Episode 2**

par la C^{ie} Alexandre Doublet; ve 28 et sa 29 janvier, 20 h 30.

• **Chocolat Show: Un nuage sur la terre**

par la C^{ie} Les Veilleurs; théâtre sensoriel pour toute la famille; di 30 janvier, 10 h.

• **Cat's Eye**

rock; ve 4 février, 22 h.

• **Saïko vs Soundtracks**

rock; sa 5 février, 21 h 45.

• **Forum d'architecture**

avec Pablo et Pierre Lhoas; ma 8 février, 18 h 30.

• **Sounds of Roots: Earl Sixteen, feat. Najavibes + Raldo Asher**

reggae; ve 11 février, 22 h 30.

• **Click Here + DJ Gypsy Sound System**

world Tzigane; sa 12 février, 22 h.

• **Tango Plaisir: Auréliano Marin**

di 13 février, 20 h.

• **Café scientifique: La recherche au CERN**

avec Claude Amsler et Linda Bourget; je 17 février, 18 h.

• **Air Guitar**

Röstigraben Battle; ve 18 février, 22 h.

• **Todos Destinos**

ska-punk, rock-reggae; sa 19 février, 22 h.

THÉÂTRE / THEATER

• **Musiktheater: 33 Variationen**

von Moises Kaufman, Euro-Studio Landgraf; Mo., 31. Januar, 20 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.

• **Der Richter und sein Henker**

Schauspiel nach Friedrich Dürrenmatt; Mo., 14. Februar, 20 Uhr, Aula Magna Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2, Givisiez

• **Eyolf,**

d'Henrik Ibsen; mise en scène: Raoul Teuscher; du 11 au 27 février.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

• **Il ne suffit pas de pleurer! Le plus grand des détectives**

jeu en castelet; dès 3 ans, C^{ie} Stella Rossa, avec Costanza Solari; di 13 février, 11 h et 15 h.

• **Atelier: confection de marionnettes**

avec Marie-Do San José-Benz, dès 7 ans; sa 19 février, 14 h – 17 h.

ESPACE NUTHONIE

Villars-sur-Glâne

• **Tryptiques-Association «lettres et lumières»**

exposition de photographies, par Alain Kilar et Jacqueline Corpataux; jusqu'au 17 février.

• **La Panne**

de Friedrich Dürrenmatt; mise en scène: Jean-Yves Ruf; me 26 et je 27 janvier, 20 h.

• **Ficelles**

tout public dès 4 ans; par le Foule Théâtre; me 26 (17 h) et sa 29 janvier, 17 h.

• **Sacco et Vanzetti**

avec Jacques Dau et Jean-Marc Castella; ve 4 février, 20 h.

• **Boxes**

de Sautecroche; tout public dès 5 ans; sa 5 (14 h et 17 h) et di 6 février (11 h et 15 h).

• **Théâtre des Marionnettes (dès 18 ans): Les Zakouskis Erotiks**

par le Tof Théâtre; du 8 au 10 février, 20 h.

• **La Reine des Neiges**

tout public dès 8 ans; d'après Hans Christian Andersen; sa 12 (17 h) et di 13 février (15 h).

• **Danse: Correria – Agwa**

par la C^{ie} Käfig; ma 15 février, 20 h.

• **Jaz**

de Koffi Kwahulé; mise en scène: Kristian Frédéric; du 16 au 19 février, 20 h.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

• **Theater: Veronicas Zimmer**

von Ira Levin; ab Fr., 28. Januar, bis am 5. Februar, 20.15 Uhr.

• **Solange ihr lacht**

Slam Poetry von und mit Simon Chen; Fr., 18. Februar, 20.15 Uhr.

• **Läbigi Steine**

Figurespiel Susi Fux; ab 5 Jahren; So., 16. Januar, 11 und 14.30 Uhr.

• **Veronicas Zimmer**

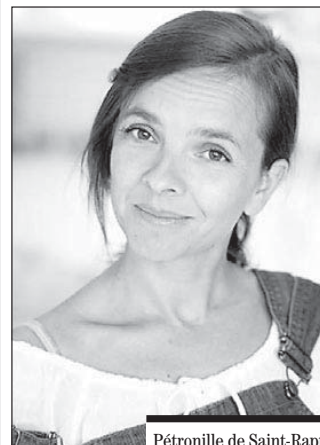
von Ira Levin; Regie: Sabine Geiger; vom 21. Januar bis 5. Februar.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Pétronille de Saint-Rapt: Chili con Corazon**

sa 29 janvier, 20 h 30.



Pétronille de Saint-Rapt.

• **Marc Aymon**

chanson; ve 4 février, 20 h 30.

• **Colette Migné: Le Cri d'amour de l'huître perlière**

lu 14 février, 19 h.

FORUM FRIBOURG

• **Espace Junior**

jusqu'au 27 février; ouvert les mercredi, samedi et dimanche, 13 h 30 – 18 h 30.

• **Start!: Forum des métiers**

du 8 au 13 février.

CINÉMA

• **CinéPLUS Club:**

– **La Régate**, de Bernard Bellefroid; du 6 au 8 février, 18 h.

M É M E N T O

• Ciné'Brunch:

– **Cash & Marry**; docu-fiction d'Atanas Georgiev; di 13 février, 11 h.

Cinéma Rex (bd de Pérolles 5)

BIBLIOTHÈQUE
LIVRECHÂNGE

Avenue du Midi 3-7

• Jouons ensemble

activités pour les 0-5 ans avec un parent; chaque ve 9 h 30 – 11 h (sauf congés scolaires).

• **Fabmasta: Les ruelles de l'oubli** peinture; jusqu'au 5 février.

• Un franco 14 pesetas

film de Carlos Iglesias; ve 4 février, 20 h 30.

• Légendes d'Equateur

Cont'Echange avec Nancy Giovannini et Rebecca Tresch-Ortiz; me 23 février, 15 h.

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

☎ 026 424 59 24

• Sophrologie

avec Nicole Ballif; ma 1^{er} février, 14 h – 15 h 30.

• Approche de l'ordinateur

ma 1^{er} et 8 février, 19 h 30 – 21 h 30.

• Art-thérapie

8 séances du 9 février au 13 avril; avec Thérèse Dupont. Inscr.: jusqu'au 7 février.

• Atelier naturalisation

je 10 février, 14 h – 16 h.

• Kreatives Schreiben

mit Anne-Marie Buntschu; 5 Abende vom 11. Februar bis am 6. Mai. Anmeldung erforderlich.

• **Que faire quand je suis malade?** ma 15 février, 14 h – 16 h.

• Pratiquez votre français

avec Henriette Jequier; je 17 février, 14 h – 16 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

• Méditation guidée

avec Erwin Ingold; je 27 janvier et 10 février, 20 h.

• Café – contact – deuil

avec Agnès Telley et Rose Steinmann; je 10 février, 14 h – 16 h et 18 h 30 – 20 h 30.

• Mélodies du cœur

avec Nelly Kuster; sa 19 février, 9 h 30 – 11 h.

CONFÉRENCES

• S'ouvrir à la vie de Dieu...

avec François-Xavier Amherdt et Marie-Agnès De Matteo; je 27 janvier,

20 h, salle paroissiale sous l'église du Christ-Roi à Pérolles.

• Cycle de 6 conférences: Histoire du «Kino» chez nous

me 26 janvier, 2, 9 et 23 février; Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 3).

• Connaissance du monde: Tahiti – Marquises – Un certain regard

film-conférence par Bruno Beaufils; sa 5 février, 17 h, Cap Ciné (av. de la Gare 22).

• L'Union européenne post-Lisbonne: la fin des réformes des traités européens?

avec Bruno de Witte; ma 22 février, 17 h 15, Uni Miséricorde, auditoire 3113.

EXPOSITIONS

• La ville / Die Stadt

travaux d'élèves des cours d'arts visuels; jusqu'au 11 février; Collège Sainte-Croix (r. Antoine-de-Saint-Exupéry 4).

• Alfred Hofkunst

œuvres diverses, jusqu'au 12 février; galerie Plexus (rte Saint-Nicolas-de-Flüe 8).

• Des sangliers et des hommes

jusqu'au 13 février; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Nicole Chuard

photos noir-blanc; jusqu'au 19 février; MC Arts et Fleurs (r. Neuveville 38).

• Chasse, des hommes, des bêtes, des fables

jusqu'au 22 février; Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

• Werner Bischof – photo-reporter

Magnum photos; jusqu'au 5 mars, BCU (r. Joseph-Piller 2).

• Marionnettes d'Isabelle Grenier et d'Éric Merinat

jusqu'au 5 mars; Musée suisse de la marionnette (Derrière-Jardins 2).

• Bernhard Luginbühl

sculptures; jusqu'au 27 mars, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle.

• 1001 amulettes

magie d'Égypte ancienne; talismans «monothésisés», pouvoir séculaire; jusqu'au 31 juillet, chaque dimanche, 14 h – 17 h, Uni Miséricorde, salle 4219.

• Larissa Kaufmann – Histoires de Femmes

peinture; du 4 février au 13 mars, Espace Guintzet – Home médicalisé de la Sarine (av. Jean-Paul-II 10, Villars-sur-Glâne).

• Edith Dekyndt

Dieu rend visite à Newton – Variations entre le macroscopique et le nanoscopique; du 13 février au 8 mai, Fri-Art (Petites-Rames 22).

DIVERS

• Le faux philodendron et ses vrais cousins

visite guidée parmi les Aracées; avec Cyrille Curty; sa 29 janvier, 14 h, Jardin botanique, devant l'Orangerie.

• Atelier de création de bijoux

avec Ghislaine Pasquier; sa 29 et di 30 janvier, 14 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Souper-conte: C'est plus court par les airs

conteurs: O. Hayoz, O. Fasel et C. Pillonel; di 30 janvier, 18 h 30, Auberge Aux-4-Vents.

• Atelier de bricolage – Salamandres

dès 5 ans (3-4 ans, si accompagnés); chaque mercredi du 2 au 23 février, 14 h – 16 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Les rendez-vous d'Agathe

avec André Fasel; pour les prénommés Agathe, Agata, Jade ou un autre minéral, sa 5 février, 15 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Soirée de la Saint-Valentin

des écrivains déclinent leurs idées; avec le guitariste Francis Coletta; lu 14 février, 18 h 30, Bibliothèque cantonale universitaire (r. Joseph-Piller 2).



Francis Coletta.

• Atelier masque de carnaval

avec Christina Turin; me 16 février, 15 h 30 – 17 h 30, Foyer Beauséjour (r. Joseph-Piller 4).

• Les salons de Modeste

Serez-vous la personne qui sonnera à la porte ou celle qui ouvrira? ve 25 février, dès 19 h, inscriptions jusqu'au 31 janvier: salonsdemodeste@gmail.com ou ☎ 079 311 91 25.

SPORT

• Hockey sur glace

– Fribourg-Gottéron – Rapperswil Lakers sa 29 janvier, 19 h 45
– Fribourg-Gottéron – Kloten ve 18 février, 19 h 45
– Fribourg-Gottéron – Lugano ma 22 février, 19 h 45
Patinoire BCF Arena Saint-Léonard

Les gagnants du concours
N° 269 3/10

En séance du Conseil communal du lundi 20 décembre 2010, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 269. La réponse à donner était: **«Jaun ou Bellegarde»**.

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Thérèse Alborghetti

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M^{me} Denise Dévaud

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M. Marcel Geinoz

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M^{me} Marie Martine Sethian

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M. Raphaël Bugnon

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.